



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 10 juin 2022

Référence : 2022.05.004
Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 10 mai 2022 à 17 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
A. CHAMPRENAUD
C. CAUSARD
P. DARSY
R. DECARRE
P. DE KETELAERE
JF DUFRESNE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
R. GUENARD
A. HOFFARTH
A. LAINE
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
R. LOSTE
Y. MAGNANI
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : C. DECARRE
C. LAUGIER

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »

Approbation du dernier CA :

Le CR du dernier CA est approuvé.

Relations AAPPMA / Fédération départementale :

Depuis le 01 avril, Yann Magnani est président de la Fédération départementale de pêche de Haute Savoie et René VENET en est le vice-président. Ils ont prévu au cours de l'année de participer à un CA de chaque AAPPMA pour se présenter et recueillir les éventuelles attentes des pêcheurs vis-à-vis de la Fédération.

Toutes les AAPPMA sont par ailleurs représentées au CA de la Fédération ce qui devrait permettre de renforcer la cohésion.

La Haute Savoie, contrairement aux autres départements de la région, ne compte que six AAPPMA. Ce sont des associations importantes, autonomes, capables de porter des projets. Elles mériteraient de pouvoir bénéficier en direct d'aides financières extérieures. C'est le cas dans le cadre du plan pêche départemental mais pas encore au niveau de la convention triennale d'objectifs avec la région.

La Fédération doit améliorer ses relations extérieures et sa communication pour mieux faire valoir les attentes des pêcheurs.

Visite du Vice-président régional en charge de la pêche

Le vice-président de la région Auvergne – Rhône Alpes, Philippe MEUNIER, doit venir à la fédération le 10 juin pour échanger avec les représentants des pêcheurs dans la perspective du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2023-2025. La Fédération souhaite que chaque AAPPMA délègue deux représentants.

Décision : ALP sera représentée par Patrick Bouchard + Bernard Genevois.

Comité de gestion de la Puya :

L'avancement du projet de rénovation des bâtiments de La Puya est bloqué dans l'attente de l'avis de la ville d'Annecy par rapport aux deux options (rénovation à « minima » ou projet « futuriste ») proposées par l'architecte conseil du CAUE.

Yann a demandé un RV au Maire.

Point d'information sur le plan pêche départemental :

2 dossiers de subventions ont d'ores et déjà été déposés auprès du Conseil Départemental de Haute Savoie (CD 74) :

- Une demande commune avec Annecy Rivières pour la réfection des bassins des géniteurs de la pisciculture et leur alimentation en eau ;
- Une demande ALP pour l'acquisition d'un bateau pour la garderie.

Réponses en attentes.

Permanences d'accueil du public à La Puya

Compte-tenu du peu de cartes de pêche délivrées aujourd'hui au siège de l'association (environ 10%), les après-midis d'ouverture au public ont été réduits à deux par semaine (lundi et vendredi).

Cette disposition va permettre à Carine de mieux se consacrer à ses autres missions.

2. COMMISSION « FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE »

Projet pontons PMR :

Le ponton de pêche adapté aux personnes à mobilité réduite de la Puya a été réalisé par les services de la ville d'Annecy mais son accès (suppression de la barrière métallique qui borde la piste cyclable) n'est pas encore possible.

Nota : travaux réalisés à la date du présent CR.

L'aménagement de cinq autres pontons PMR est envisagé (Saint Jorioz, Brédannaz, Angon, Veyrier du Lac et Annecy le Vieux) en lien avec les municipalités.

Un accord de principe a été sollicité auprès des services de l'Etat depuis plus de trois mois : aucune réponse....

3. COMMISSION « INFORMATION - COMMUNICATION »

Sommaire du prochain bulletin annuel :

Le mot du Président (Yann)

Connaissance et protection du lac

- Le Lac vu du fond (Coulée Douce)
- Deuxième tranche des travaux de protection des roselières (SILA) (et/ou cartographie des herbiers immergés selon avancement de la situation (Yann))
- Point d'information sur les mesures de prévention « moule quagga » (Bernard)

Gestion piscicole

- Présentation du plan pêche départemental (Yann)
- Nouvelle méthode d'incubation des œufs d'omble (groupe froid...) (Bernard et Carine)
- Premiers résultats de l'évaluation de l'alevinage en ombles (Bernard, Carine, Bruno et Guillaume)
- Cartographie des zones de frai des féras (Jean-Luc)
- Suivi piscicole INRA en 2021 (problème de reproduction de la perche ...) (Chloé)

Pratiques et techniques de pêche

- Formations 2021 (stages) (Patrick)
- Pontons (PMR) (Patrick et Alain)
- « Astuces » (Rémi de Loisirs et Pêche)

Animations

- Concours féras en septembre ? (Romain)

Les bénévoles au travail

- Planning des réunions CA/commissions/alevinage (Roland)

Au-delà du Semnoz

Le lac de Sainte Croix (Rémi, Romain, Quentin)

Histoires de pêche

- A trouver....

Les articles devront être remis à Carine pour fin octobre.

Projet de vidéo sur les pratiques de pêche :

Une série de petites vidéos est en projet pour « rajeunir » les fiches techniques sur les pratiques de pêche du site Internet.

Mises en scène par Patrick et réalisées par Gérard BRICHET, avec deux enfants qui « découvrent » les pêches au lac pour « fil conducteur », la première de la série pourrait voir le jour en 2022 (thème : pêche de la perchette à la gambe ou de la féra au plombier).

4. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »

Cartographies des zones de frai des féras :

La cartographie des zones de frai des féras a été initiée au cours de la saison 2021-2022 avec le concours de la Fédération et d'ASTERS...

Les données ont été mises en forme et intégrées dans un Système d'Information Géographique (SIG)

Environ 11 km de rives ont été prospectées (un tiers du périmètre du lac). Des féras ont été observées sur un peu plus de la moitié de ce linéaire.

Le complément devrait pouvoir être prospecté au cours de la prochaine saison ; mais la plupart des rives restantes sont « inaccessibles » du bord. Une réunion sera organisée à l'automne (avant la fermeture de la pêche) pour planifier des inspections en bateau.

Participation à la commission juridique fédérale :

La fédération propose à chaque AAPPMA de désigner deux représentants intéressés pour participer à la commission juridique.

Décision : Paul Darsy et Bernard Genevois représenteront ALP.

Bilan de fonctionnement du nouveau dispositif d'incubation des œufs d'omble et perspectives d'amélioration :

Une circulation d'eau insuffisante et l'absence de traitement fongicide ont été à l'origine d'une mortalité importante des œufs dans les bouteilles, lors de cette première année d'essai du nouveau dispositif d'incubation. Leur tri pour la mise en clayettes a été fastidieux.

Le nombre d'alevins produit s'avère malgré tout suffisant pour satisfaire nos besoins ;

Pour la prochaine saison, les pompes du groupe froid seront remplacées par des plus puissantes et des traitements sanitaires régulièrement effectués.

Les premières pontes dont le taux d'éclosion est souvent faible ne seront pas conservées.

Le lâcher d'une partie des alevins début septembre plutôt qu'en juin pourra éventuellement être testée (meilleure survie ?).

Pré-commission consultative (DDT 74)

Par mesure de précaution, face à l'augmentation du nombre de pêcheurs de truites à la traine, le CA décide de proposer une réduction du nombre de prises autorisées à la validation de la prochaine AG (janvier 2023).

L'inscription pour examen de cette proposition à l'ordre du jour de la pré-commission consultative de juin sera suggérée à la DDT.

5. INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Permis promotionnels de fin de saison

La fédération nationale propose aux fédérations départementales qui le souhaitent d'appliquer une remise de 50% (hors CPMA) sur les cartes de pêche annuelles prises à partir du premier septembre.

Le CA ALP juge cette mesure de peu d'intérêt et n'est pas demandeur.

Point sur la comptabilité ALP

La présentation de « l'état d'avancement » des dépenses et des recettes ne soulève pas de remarque particulière.

Le nombre de cartes annuelles vendues est en très légère baisse par rapport à la même période l'année dernière ; alors que le nombre de cartes journalières a augmenté de plus de 40%.

Rencontre féra :

La rencontre féra prévue en avril a été reportée au 25 septembre compte-tenu du peu de participants inscrits.

6. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se déroulera le **mardi 28 juin 2022** à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP.